Saint-Léger
EN GAUME

Bulletin communal n°159 - Décembre 2025



Commémorations du 11 novembre
Page 8

Quoi de neuf au Musée gaumais ?
Page 26

4 décennies de gymnastique célébrées à Châtillon
Page 31

Saint-Léger
EN GAUME

Rue du Château 19
6747 Saint-Léger
+32 (0) 63 23 92 94
contact@saint-leger.be
www.saint-leger.be
Commune de Saint-Léger

HEURES D'OUVERTURE
Tous les services
sont ouverts :
Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 13h-16h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h

Le reste de la semaine, les différents services restent disponibles sur rendez-vous.

Permanence des guichets
le samedi : 9h-12h

COMPLEXE SPORTIF

RÉSERVATIONS DES SALLES
centresportif@saint-leger.be

OUVERTURE CAFÉTÉRIA
Horaires **hors saison estivale**
Mardi, jeudi et un vendredi sur deux de 19h à 23h
Horaires **durant la saison estivale**
Du lundi au jeudi, de 13h à 21h
Du vendredi au dimanche, de 13h à 22h

reka
print ! large format printing
packaging ! goodies

PAROLE DE *Bourgmestre*

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il y a un an, nous prêtions serment pour entamer cette nouvelle législature. Depuis, nous découvrons chaque jour davantage la richesse et la diversité de notre commune, tout comme les nombreux défis qui l'accompagnent. Cette première année a été marquée par l'apprentissage, l'écoute, la découverte d'une institution, mais aussi de personnes formidables au service de celle–ci. Avec l'ensemble de l'équipe, nous nous retroussons les manches pour répondre aux sollicitations des habitants et pour concrétiser un maximum de projets au service de toutes et tous.

L'année 2026 s'annonce ambitieuse, notamment sur le plan budgétaire. Plusieurs projets issus du PCDR sont sur la table : la maison de village de Châtillon, incluant la salle communale, les aires de convivialité de Saint-Léger et de Châtillon également, afin d'offrir des lieux agréables et accessibles pour renforcer les liens entre habitants. Par ailleurs, l'achèvement du local des archives libérera des espaces précieux dans les bureaux

Votre Bourgmestre
Vinciane GIGI



communaux, permettant à nos employés de travailler dans un environnement modernisé et mieux adapté. La rue de Rachecourt sera équipée de nouveaux dispositifs de ralentissement afin d'améliorer la sécurité pour tous les usagers. D'autres rues doivent subir un fameux lifting également. Les travaux du PIC à la rue du Château et de France avancent bien aussi.

À l'approche des fêtes de fin d'année, j'invite chaque citoyenne et chaque citoyen à vivre ces moments dans la sérénité et la joie, entourés de leurs proches et de toutes les personnes qui leur sont chères. Je pense également à celles et ceux qui sont plus démunis, qu'ils vivent près de nous ou plus loin. Puissent-ils trouver un peu de réconfort dans un sourire, une main tendue ou une oreille attentive.

Je vous souhaite une agréable lecture de notre bulletin communal. D'ores et déjà une très belle fête de Noël et une merveilleuse année. Qu'elle soit placée sous le signe de la solidarité et de la joie partagée.



Que 2026 vous apporte la santé, des petits bonheurs et de belles réussites, tant personnelles que collectives. Ensemble, continuons à faire vivre des projets qui rapprochent.

ÉCHOS DU CONSEIL

CONSEIL COMMUNAL DU 1ER OCTOBRE 2025

Le Conseil a décidé de créer une Commission des Finances. Cette commission aura pour mission d'examiner les dossiers budgétaires et financiers avant leur présentation en séance publique. Elle permettra d'améliorer la préparation des discussions tout en renforçant la transparence. Sa composition reflétera proportionnellement les groupes politiques représentés au Conseil, et elle y associera des experts également.

Une subvention communale de 1 247,90 euros a été accordée à la Maison du Tourisme de Gaume, conformément au mode de calcul fixé depuis 2022 et fondé sur la capacité d'hébergement et la population de la commune.

Toujours en matière fiscale, le Conseil a fixé à 2 500 centimes additionnels le taux du précompte immobilier pour l'exercice 2026, reconduisant ainsi le niveau habituel de financement communal.

CONSEIL COMMUNAL DU 5 NOVEMBRE 2025

Un point particulièrement attendu concernait l'avancement du projet de RAVeL entre Châtillon et Arlon. Le Service Public de Wallonie souhaite débuter les travaux dès le début de l'année 2026 afin de respecter le calendrier du chantier. Or, la signature des actes de cession des terrains n'est pas encore finalisée. Le Conseil a donc autorisé le démarrage des travaux avant cette signature, estimant qu'il s'agit d'un projet structurant pour la mobilité douce et que tout retard serait préjudiciable à son aboutissement.

Le Conseil a ensuite adapté la dotation communale destinée à la Zone de Secours Luxembourg, suivant la décision du Gouverneur de la Province suite à l'intervention régionale liée à la fonction supracommunale. La contribution de Saint-Léger pour 2025 est désormais fixée à 162 594,43 euros.

La séance s'est poursuivie avec l'approbation des modifications budgétaires n°2 du budget communal 2025, tant pour le service ordinaire que pour le service extraordinaire. Ces ajustements permettent d'actualiser les prévisions et les dépenses sur base des dernières informations, tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

Un règlement redevance a été adopté en matière d'accueil extrascolaire : la redevance sur les plaines de vacances pour les années 2026 à 2031. Les tarifs ont été revus à la lumière d'une analyse des besoins menée auprès des parents. La redevance s'élèvera à 60 euros par semaine et par enfant, avec des réductions progressives à partir du deuxième enfant. Une application numérique deviendra le principal outil d'inscription et de paiement, permettant une meilleure gestion administrative et une plus grande simplicité pour les familles.

Le Conseil a fixé le taux de couverture du coût-vérité déchets à 100 % pour l'exercice 2026, conformément au cadre régional. Cette décision prépare l'adoption du règlement-taxe sur la collecte des déchets ménagers qui a suivi.

Le nouveau règlement sur les déchets, applicable en 2026, combine une partie forfaitaire et une partie variable. La partie forfaitaire dépend de la composition du ménage, tandis que la partie variable correspond à l'achat de sacs supplémentaires. Certains usagers, notamment les personnes domiciliées en maison de repos ou les situations particulières prévues par la loi, bénéficient d'exonérations ou de réductions. Ce dispositif vise à respecter les obligations régionales liées au décret dit "coût-vérité". La hausse du coût de ramassage et du traitement des déchets impacte inévitablement la taxe à la hausse.

Le Conseil a également confirmé les tarifs relatifs à la distribution de l'eau pour 2026.

APPEL À CANDIDATURES – CCATM

La Commune de Saint-Léger renouvelle sa Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) et lance un appel public aux citoyens intéressés.

LA CCATM, C'EST QUOI ?

C'est un organe consultatif qui permet aux habitantes et habitants de participer activement :

- À l'aménagement du territoire (plans, schémas, projets d'urbanisme, lotissements) ;
- À la mobilité (réaménagements de voirie, itinéraires, plan communal de mobilité) ;
- À la préservation du patrimoine, des paysages et de l'environnement ;
- À l'analyse des projets qui transforment durablement la commune.

Elle remet des avis officiels au Collège communal et constitue un espace d'échange, de transparence et de participation citoyenne.

QUI COMPOSE LA COMMISSION ?

La CCATM comptera 8 membres effectifs (plus un président), issus :

- De la majorité communale ;
- De la minorité ;
- De 6 citoyens représentant des intérêts variés : social, économique, patrimoine, environnement, énergie, mobilité.

Des suppléants pourront aussi être désignés.

QUI PEUT POSER SA CANDIDATURE ?

Toute personne :

- Domiciliée à Saint-Léger ;
- Âgée d'au moins 18 ans ;
- Motivée par l'urbanisme, l'aménagement du territoire ou la mobilité.

Les associations locales peuvent également proposer un candidat mandaté.

Les candidats à la présidence doivent disposer d'une compétence ou expérience spécifique dans le domaine.

CONTENU DE LA CANDIDATURE

Le dossier doit obligatoirement contenir :

- Nom, prénom, adresse, âge, sexe, profession ;
- Intérêts représentés ;
- Motivations ;
- Formulaire complété et signé ;
- Éventuellement : mandat d'association ;
- Déclaration sur l'honneur concernant les mandats exécutifs (CoDT).

COMMENT CANDIDATER ?

Formulaire disponible :

- À compléter directement en ligne (Google Forms) :

- Sur le site internet de la commune : www.saint-leger.be ;
- Au guichet de l'administration communale ;
- Sur demande au +32 (0) 63 46 02 25.
- Candidature à adresser au Collège communal :
- Via le formulaire en ligne ;
- Par courrier postal ;
- Par dépôt à l'administration ;
- Ou par e-mail

DELAIS

Candidatures à introduire du **23 décembre 2025 au 31 janvier 2026.**

PLUS D'INFORMATIONS

Administration communale :

+32 (0) 63 46 02 25 - axel.beff@saint-leger.be



EXCURSION *des aînés*

Le 9 septembre, 96 aînés de nos trois villages ont pris place dans les deux bus de la société Goedert pour se rendre tout d'abord le long de la Meuse, à Dinant, pour une petite croisière fluviale.

Toute cette belle équipe a embarqué sur le Sax vers 11h30. Tout en dégustant un excellent repas, le bateau nous a fait découvrir la facette de la Meuse, la plus naturelle et la plus sauvage, de Dinant à Waulsort et retour.





De là, direction l'abbaye de Maredsous pour une visite guidée et gustative de la micro-brasserie, de la houblonnière et du petit musée du fromage.

Retour vers Bastogne pour le repas du soir au Chalet Royal avec une animation musicale pour les accros de la danse.



Les bus nous ont déposés à notre lieu de départ vers 22h45.

Une super journée que tous nos aînés ont appréciée.

Vivement l'excursion de 2026.















COMMÉMORATION *du 11 novembre*

À l'occasion de l'Armistice, les habitants des trois villages se sont réunis pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. La flamme du souvenir, de passage à Saint-Léger, a rappelé le courage et l'espoir d'un avenir meilleur, ainsi que l'importance de préserver la paix au quotidien.

La Bourgmestre a rappelé l'importance de faire vivre ce souvenir et de transmettre ces valeurs aux générations futures. Le Père Christophe a souligné ce moment de prière.

Cette année, les enfants des quatre écoles de la commune se sont bien investis dans les préparatifs. Alors que les uns avaient réalisé et distribué des mains et des colombes, symboles de la paix, les autres ont réalisé des coquelicots et des fresques colorées représentant la paix.

Au terme de ces différentes cérémonies, dans les trois villages, habitants et enfants ont pu partager le verre de l'amitié dans un esprit de fraternité et de convivialité.













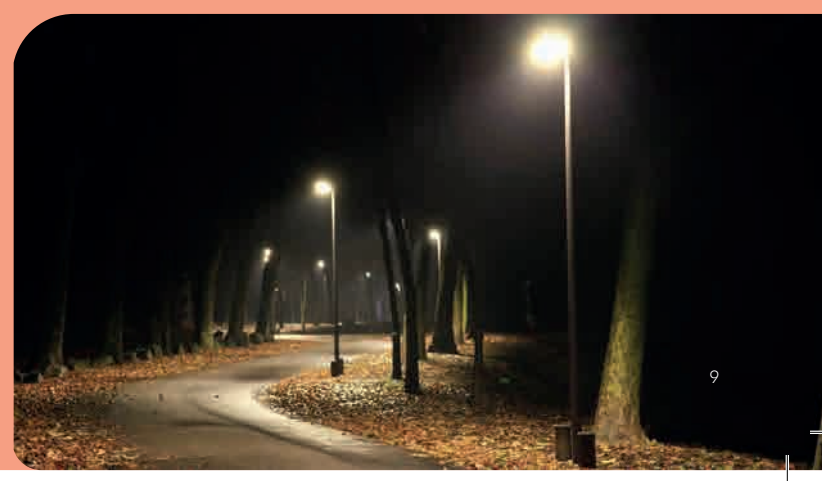
RALLUMAGE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC *la nuit*

Depuis plusieurs semaines, l'éclairage public reste allumé durant la nuit dans notre commune. Cette mesure, appliquée pour toute la période de l'heure d'hiver, a été décidée par le Collège communal en collaboration avec la Zone de Police Sud-Luxembourg.

Ce choix répond à la volonté de renforcer la sécurité durant les mois hivernaux, une période marquée par des nuits plus longues et des conditions de visibilité souvent réduites. Le maintien de l'éclairage vise à offrir un environnement plus rassurant pour les usagers de la route, les cyclistes, les piétons et l'ensemble des habitants. Il répond également à un sentiment accru d'insécurité lié à l'obscurité prolongée.

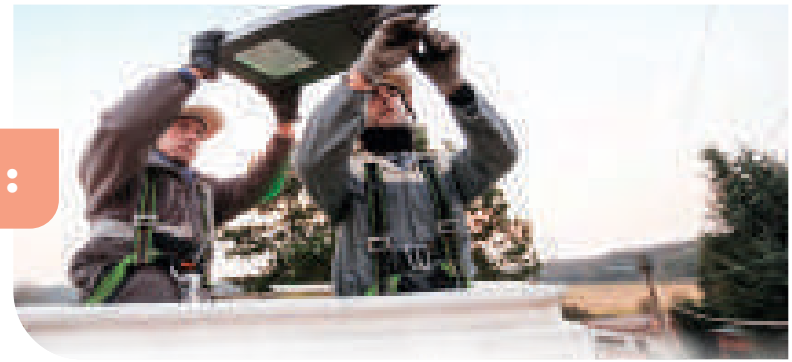
Parallèlement, la Commune poursuit la modernisation de son éclairage public dans le cadre du plan e-LUMin coordonné par ORES. Une partie importante du parc communal est déjà équipée de luminaires LED, plus économes et plus performants, et leur remplacement se poursuivra progressivement dans les prochaines années. Le Collège a également demandé à ORES d'examiner la possibilité d'accélérer cette transition, afin d'améliorer encore l'efficacité énergétique et la qualité de l'éclairage public.

Cette décision de rallumer l'éclairage nocturne est temporaire et sera réévaluée à la fin de la période hivernale.



PANNES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

que faire ?



Il arrive qu'un lampadaire tombe en panne dans une rue ou sur une place du village. Beaucoup de citoyens contactent alors l'administration communale pour signaler le problème. Pourtant, l'entretien et la réparation de l'éclairage public ne relèvent pas de la Commune, mais bien du gestionnaire de réseau ORES.

QUI INTERVIENT EN CAS DE PANNE ?

ORES est responsable de la majorité du réseau d'éclairage public en Wallonie. C'est donc cet organisme qui planifie et réalise les réparations lorsque survient un dysfonctionnement.

COMMENT SIGNALER UNE PANNE ?

Pour qu'ORES puisse intervenir rapidement, chaque citoyen peut encoder la panne directement via le site dédié :

https ://www.ores.be/pannes-et-interruptions/panne-eclairage-public

↓

IL SUFFIT ENSUITE

- D'indiquer l'adresse ou de localiser le lampadaire sur la carte.
- De décrire la panne (éteint, clignotant, cassé, etc.).
- D'envoyer le signalement.

POURQUOI CE FONCTIONNEMENT ?

Signaler la panne directement à ORES permet :

- une prise en charge plus rapide,
- une meilleure localisation du point lumineux concerné,
- une gestion plus efficace des interventions.

Merci à chacun de privilégier ce canal afin de garantir un suivi optimal.

LA DONNERIE DE SAINT-LÉGER :

un espace pour donner et partager



La Commune de Saint-Léger, en collaboration avec une équipe de bénévoles, met à disposition la Donnerie, un lieu entièrement dédié à la réutilisation des objets encore en bon état. Située à côté du recyparc, elle permet aux habitants de déposer ce dont ils n'ont plus l'utilité… et d'emporter gratuitement ce qui pourrait encore servir.

UNE DEMARCHE SIMPLE ET ECOLOGIQUE

L'objectif de la Donnerie est de réduire nos déchets et de donner une seconde vie aux objets, tout en renforçant l'entraide entre citoyens.

Un geste utile pour la planète, et pour les habitants de notre commune !

FONCTIONNEMENT

- La Donnerie est accessible uniquement aux habitants de la Commune de Saint-Léger.
- Les objets déposés doivent être propres, en bon état et facilement transportables.
- Les dons sont gratuits et ne peuvent donner lieu à aucun échange d'argent ou de troc.
- Les bénévoles veillent à l'ordre et au respect du règlement.
- Nous rappelons également l'importance de respecter nos bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre la Donnerie. Merci d'adopter envers eux une attitude bienveillante en toutes circonstances.

RETROUVEZ LE RÈGLEMENT COMPLET ICI :

DEPOSER… OU EMPORTER

Vous pouvez déposer les objets dont vous n'avez plus l'usage ou emporter ceux qui vous intéressent, tant que cela reste pour une utilisation personnelle.

Pour les objets volumineux, un panneau d'affichage permet de laisser une photo et vos coordonnées.



HORAIRES

- Mardi → Vendredi : 10h30 – 17h30
- Samedi : 9h – 17h30
- Fermé : lundis, dimanches, jours fériés et fermetures exceptionnelles du recyparc.

RESPONSABLES :

Stéphane AGOSTINI

& Céline VERKAEREN

+32 (0) 498 54 68 17

Retrouvez aussi les annonces de dons et recherches sur la page Facebook « Je cherche ou je donne sur la commune de Saint-Léger »

ABSENCE TEMPORAIRE :

pensez à la déclarer pour éviter les complications

Vous prévoyez de vous absenter de votre domicile pendant une période prolongée ? Si cette absence dépasse **trois mois**, la loi prévoit que vous devez la **déclarer au service Population** via le formulaire prévu à cet effet.

QU'EST-CE QU'UNE ABSENCE TEMPORAIRE ?

Selon l'arrêté royal du 16 juillet 1992, une absence temporaire signifie que **vous ne résidez plus momentanément à votre adresse principale,** tout en conservant des liens prouvant que vous pouvez y revenir (logement disponible ou occupé par un membre du ménage).

La durée maximale est d'un an, avec la possibilité d'un renouvellement unique. Passé ce délai, ou en l'absence de renouvellement, la commune peut procéder à une radiation d'office.

POURQUOI DECLARER ?

Parce que cela vous évite de vrais problèmes, parfois lourds.

Beaucoup de citoyens se demandent : *« Pourquoi prévenir la commune ? Si je m'absente, c'est mon affaire. »*

En réalité, ne pas déclarer peut entraîner plusieurs complications très concrètes, parfois longues et coûteuses à régler.

1 ÉVITER UNE RADIATION D'OFFICE

Si la commune constate que vous ne vivez plus à votre adresse sans explication, elle peut vous radier du registre national. Conséquences : vous n'êtes plus domicilié officiellement nulle part, ce qui complique :

- Le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport,
- Certaines démarches auprès de banques, assurances ou notaires,
- L'accès à certains droits sociaux,
- La réinscription ultérieure, qui nécessite une enquête de police.

C'est généralement la **complication administrative la plus lourde...** et la plus fréquente quand l'absence n'a pas été déclarée.

2 CONTINUER A RECEVOIR VOS DOCUMENTS IMPORTANTS

Courriers officiels, documents fiscaux, notifications de justice, convocations, décisions administratives...

Si vous êtes radié ou considéré absent sans déclaration, ces documents peuvent :

- Ne jamais vous parvenir,
- Arriver en retard,
- Déclencher des rappels, majorations ou procédures.

Déclarer évite ces tracas.

3 PROTEGER VOS DROITS SOCIAUX ET FISCAUX

Une radiation peut entraîner des difficultés avec :

- Les allocations familiales,
- La mutuelle et certaines assurances,
- La fiscalité (documents non reçus, déclarations bloquées),

- Certaines aides ou indemnités qui exigent une adresse principale valide.

Une simple déclaration évite des interruptions ou des contestations ultérieures.

4

FACILITER TOUTES VOS DEMARCHES FUTURES

Beaucoup de démarches exigent une adresse reconnue et enregistrée :

- Prêt bancaire ou assurance,
- Inscription scolaire,
- Demande de passeport,
- Demande d'attestation,
- Changement d'adresse ou de situation familiale.

Une absence non déclarée peut retarder ou bloquer ces démarches.

COMMENT DECLARER ?

La démarche est simple : complétez le formulaire d'absence temporaire (disponible au service Population) en indiquant :

- Les dates de départ et de retour,
- Votre adresse temporaire,
- Le motif de votre absence,
- Les justificatifs nécessaires si votre situation relève d'un cas particulier.

La déclaration peut être faite par la personne de référence du ménage pour l'ensemble de celui-ci.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Population/État-Civil

+32 (0) 63 46 02 31.



ENSEMBLE SUR LA ROUTE !

La commune de Saint-Léger met en place, en collaboration avec Mobisudlux, un service de covoiturage et d'autostop organisé pour faciliter vos déplacements du quotidien.

Que vous alliez au travail, à l'école ou faire vos courses, vous pouvez désormais partager vos trajets en toute sécurité et convivialité grâce à ces dispositifs :

- **Autostop encadré (Rezo Pouce) pour les trajets spontanés :** des arrêts sont installés dans la commune (panneaux verts), où les conducteurs s'arrêtent en toute confiance. Les usagers inscrits peuvent se reconnaître grâce à un autocollant et une carte d'adhérent. Inscrivez-vous gratuitement sur l'application Mobicoop Pouce, dans votre commune ou sur le site mobisudlux.be (Autostop) pour partager la route.
- **Covoiturage local pour les trajets planifiés :** inscrivez-vous gratuitement sur l'application, Mobicoop Covoit' ou sur le site mobisudlux.be (Covoit') pour proposer ou rechercher des trajets.

Vous voulez rendre vos événements plus verts ? Facilitez le covoiturage au sein de votre école, de votre entreprise ou de votre club sportif : Mobisudlux peut vous aider gratuitement et mettre à votre disposition des outils pratiques !

Envie de sensibiliser votre public au covoiturage et à la mobilité douce ? Mobisudlux propose gratuitement différents types d'animations.

Ces services visent à réduire la pollution, créer du lien entre habitants et rendre la mobilité plus solidaire dans nos villages.

Plus d'infos et inscriptions aux différents services sur : mobisudlux.be ou dans votre commune.



Une visite **SURPRISE**

Saint-Nicolas est venu rendre visite au personnel communal. Pour les remercier de tout le travail accompli, il leur a offert une boite de chocolats.

Il a pris le temps de bavarder avec eux tant dans les bureaux que dans les ateliers. Ce fut une belle surprise appréciée par tous !

Merci, merci Saint-Nicolas et tralala ...








merci

TRAVAUX SAINT-LÉGER

Avancement du PIC

PHASE I

Rue du Château, rue du Cercle, La Cense, rue de France « partie haute » :

Cette première phase qui est en cour est bien avancée, la première couche d'enrobé drainant a été posée en respectant le planning et les projections que nous avions envisagés.

Les riverains pourrons circuler plus aisément et en meilleure sécurité pendant les fêtes.

La suite de cette phase concernant le pavage des trottoirs débutera dans la foulée et ce suivant les conditions météorologiques, la reprise des travaux étant prévue le 06-01-2026.

PHASE II

Rue des Louvières, rue du Metzbogne, rue de France « partie basse » :

La seconde phase débutera fin janvier 2026 (dépendante également des conditions météo).

L'ensemble de ces travaux, phases 1 & 2, devrait être terminé pour fin avril 2026.

CIRCULATION ET INFORMATIONS

La signalisation et les déviations continuent d'être adaptées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Les riverains peuvent s'adresser directement aux ouvriers présents sur place durant les heures de travail pour toute question relative aux interventions.



Nous tenons à remercier les riverains pour leur patience, leur compréhension et leur sympathie à l'égard des employés de ce chantier. Nous remercions également la société en charge du chantier pour le soin apporté à la bonne réalisation de cette 1ère phase.

DÉTECTEURS DE FUMÉE

un geste simple qui sauve des vies

Depuis plusieurs années, tous les logements en Wallonie doivent être équipés d'au moins **un détecteur de fumée conforme.** Ce petit appareil permet d'être alerté rapidement en cas d'incendie, moment où chaque seconde compte.

Un détecteur doit être installé dans **le couloir ou le hall menant aux chambres.** Les logements plus grands ou à plusieurs niveaux doivent en prévoir plusieurs. Le modèle doit respecter la norme **NBN EN 14604.**

Propriétaires et locataires ont chacun un rôle : le propriétaire installe les détecteurs, le locataire veille à leur bon entretien (test régulier, remplacement des piles).

Un détecteur coûte peu, mais il peut sauver des vies.

Pensez à vérifier les vôtres !



LA DÉMATÉRIALISATION DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

une nouvelle étape pour simplifier les démarches

Le Service public de Wallonie (SPW) poursuit la modernisation de ses procédures administratives en préparant la dématérialisation des permis d'environnement. Cette réforme vise à simplifier l'introduction des demandes, à améliorer le suivi des dossiers et à rendre les échanges avec l'administration plus rapides et plus transparents.

Aujourd'hui, une grande partie des demandes de permis doit encore être déposée en version papier. À partir de janvier 2026, le SPW prévoit la mise en place d'un système entièrement numérique permettant de remplir, transmettre et suivre les dossiers en ligne. Cette évolution s'inscrit dans une démarche de modernisation déjà engagée à l'échelle régionale pour plusieurs types de permis.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Le passage au numérique permettra :

- De réduire le recours aux impressions,
- D'éviter les déplacements pour déposer un dossier,
- D'améliorer la qualité et la lisibilité des documents transmis,
- De suivre l'état d'avancement de la demande en temps réel,
- De limiter les risques de perte ou de retard liés aux échanges papier.

Le SPW entend également faciliter la collaboration entre les différentes administrations impliquées dans le traitement des permis.

COMMENT CELA FONCTIONNERA-T-IL ?

Les demandes seront introduites via un portail numérique sécurisé. Les formulaires actuels seront adaptés pour être remplis en ligne et les documents annexes pourront être ajoutés directement par l'usager.

Les services communaux et le SPW disposeront d'outils de gestion internes leur permettant de traiter les dossiers de façon électronique, d'émettre des avis et de communiquer plus efficacement avec les demandeurs.

ET POUR LA COMMUNE DE SAINT-LEGER ?

Nos services suivront attentivement les informations communiquées par le SPW au fur et à mesure de l'avancement du projet. L'objectif est d'être prêts pour accompagner les citoyens et les porteurs de projets lors du passage au numérique.

Dès que le SPW mettra à disposition les guides pratiques, tutoriels ou procédures détaillées, la commune en informera la population.

Nous veillerons à proposer un accompagnement adapté pour celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec les outils informatiques.





DES PROBLÈMES D'HUMIDITÉ

dans votre logement ?

L'origine d'un problème d'humidité dans un logement peut être difficile à découvrir.

Il peut s'agir :

- D'un problème de condensation,
- D'une ventilation insuffisante,
- De remontées capillaires dans les murs,
- D'une infiltration dans la toiture ou dans les murs,
- D'une tuyauterie qui fuit,
- ...

Parfois un même problème a plusieurs origines.

Afin de diagnostiquer le problème il est nécessaire d'effectuer quelques mesures « *in situ* ». Le Guichet Énergie Wallonie d'Arlon propose ses services, gratuitement, et en toute neutralité, pour diagnostiquer le(s) problème(s) et proposer des pistes de solution.

Wallonie énergie Guichets

Plus d'informations et de conseils, neutres et gratuits, au Guichet Énergie Wallonie :

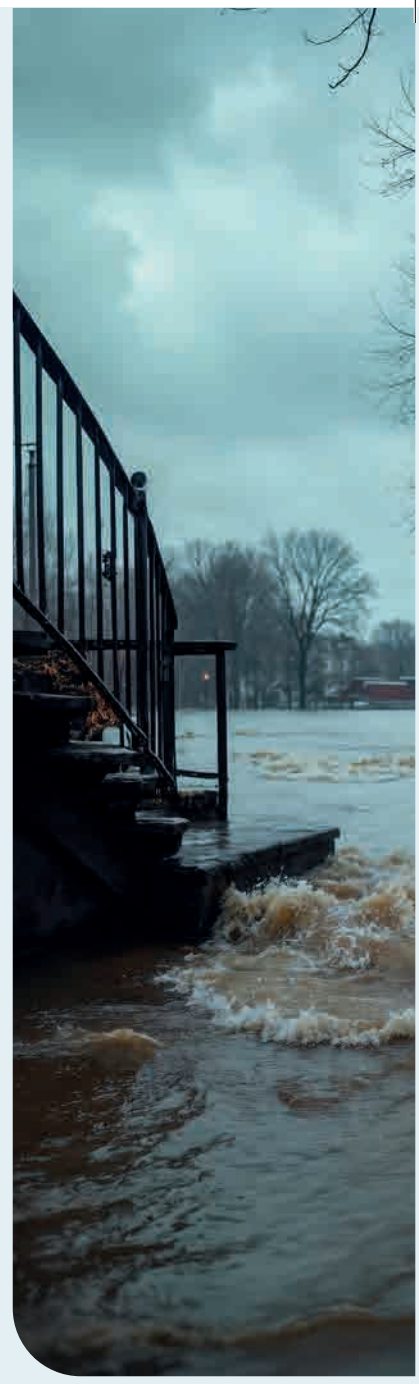
Bureau d'Arlon
Rue de la porte neuve 20, 6700 Arlon
Tel : 063 / 21.35.30
Guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

Permanences sur rendez-vous :
Martelange : 2ème jeudi du mois (15h00-18h00)
Aubange : 3ème jeudi du mois (13h30 – 16h30)
Rossignol : 4ème jeudi du mois (13h30-16h00)

energie.wallonie.be

INONDATIONS : UN GUIDE D'AUTO-DIAGNOSTIC POUR VOTRE HABITATION

disponible dès maintenant !



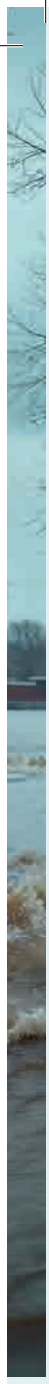
En Wallonie, près d'une personne sur trois est exposée à une inondation par débordement ou ruissellement[1]. Il est donc essentiel d'analyser son environnement pour mieux anticiper les risques auxquels son habitation et ses proches pourraient être confrontés.

Les Contrats de Rivière et le SPW ont dans ce but développé **un guide d'autodiagnostic** pour que le citoyen puisse identifier les points faibles de son habitation et mettre en place des aménagements préventifs. Que ce soit pour empêcher l'eau d'entrer ou, lorsque ce n'est pas possible, pour limiter les dégâts.

Le guide est disponible en ligne https ://ediwall.wallonie.be/guide-d-autodiagnostic-de-mon-habitation-face-aux-inondations-forces-faiblesses-et-protection-de-mon-habitation-2025-135814 ?sku=135814_0 et bientôt en version papier auprès de votre administration communale.



1 31% de la population est exposé à un aléa d'inondation par débordement ou ruissellement, exposé de Jacques Teller, LEMA ULiège, formation UVCW du 6 avril 2025



Et même si vous n'êtes pas directement exposé aux inondations, vous pouvez agir. Car l'eau de pluie tombe chez tout le monde, et chacun peut contribuer à limiter les dégâts en aval.

COMMENT ?

En infiltrant l'eau de pluie là où elle tombe, autour de sa maison et dans son jardin, via des revêtements perméables (herbe, graviers, pavés drainants…) et en la temporisant afin qu'elle s'écoule plus lentement (noues, mares, citernes de rétention…), en entretenant les systèmes d'écoulement des pluies (gouttières, caniveaux, drains…) …

L'idée est de respecter au maximum le trajet naturel de l'eau, afin de ne pas aggraver la situation chez les voisins. Certains aménagements doivent aussi être réfléchis et calibrés par des professionnels.

UN ENJEU COLLECTIF

Cette réflexion d'analyse et d'aménagement face aux inondations est aussi importante dans son ensemble car toute modification des sols sur les plateaux a automatiquement une incidence sur les vallées.

Les différents acteurs du territoire wallon, SPW, Provinces, Communes… ont bien conscience du rôle à jouer dans les futurs aménagements urbains, ruraux et fluviaux afin d'agir au mieux selon la zone considérée : infiltrer et stocker l'eau en amont, puis diriger et affaiblir son cours jusqu'à finalement l'évacuer et protéger en aval. Différentes solutions sont ainsi mises en place afin de minimiser les risques au maximum : mesures urbanistiques, plantation de haies, reméandrations de cours d'eau, création de zones de rétention d'eau, de bassin d'orage…

Les possibilités sont nombreuses pour rendre notre milieu de vie résilient et considérer les cours d'eau comme des éléments vivants du territoire, pas seulement comme des agréments paysagers.

BIHORAIRE : UN NOUVEL HORAIRE

DÈS LE 1ER JANVIER 2026

À partir du 1er janvier 2026, les heures creuses du tarif bihoraire changent.

CE QUI CHANGE

En plus des heures creuses habituelles (la nuit et le week-end), une nouvelle plage d'heures creuses sera ajoutée :

→ Tous les jours de 11h à 17h

Pendant cette plage, l'électricité sera facturée au tarif "heures creuses", comme la nuit.

FAUT-IL FAIRE QUELQUE CHOSE ?

Si vous disposez déjà du tarif bihoraire :

Non. Le passage au nouvel horaire est automatique pour tous les compteurs. Seules les personnes ayant désactivé la fonction communicante de leur compteur digital seront contactées par leur gestionnaire de réseau.

Si vous êtes actuellement en tarif monohoraire :

Oui, éventuellement. Le nouvel horaire d'heures creuses ne s'appliquera pas automatiquement. Pour bénéficier du bihoraire et de la nouvelle plage d'heures creuses, vous devez prendre contact avec votre fournisseur d'énergie pour modifier votre contrat.

Le gestionnaire de réseau effectuera ensuite l'adaptation technique si nécessaire.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Pour mieux répartir la consommation d'électricité sur la journée et tenir compte de la croissance des énergies renouvelables et des nouveaux usages électriques.

Pour plus d'infos, rende
https ://www.cwape.be/
↓



FRAIS - LOCAL - DE SAISON

Les paniers de Canopée



1 Choisir son panier

Petit ou grand
Hebdomadaire ou bimensuel



2 S'abonner

Abonnement facile, paiement en plusieurs fois possible.



3 Savourer

D'avril à novembre, redécouvrir le vrai goût des fruits et légumes de saison

Scan me

ABONNEZ-VOUS !

Les Paniers de Canopée sont portés par notre coopérative engagée dans une agriculture raisonnée, respectueuse du vivant et des saisons.
D'avril à novembre, nous vous proposons des légumes frais, cultivés sans excès, au rythme naturel des récoltes, pour une alimentation locale et savoureusce.
En choisissant un panier, vous soutenez un modèle agricole durable où sols et cultures évoluent en harmonie, tout en participant à une économie coopérative qui valorise le travail des producteurs.
C'est aussi l'occasion de découvrir une belle diversité de goûts, de nouveaux légumes et la qualité d'une production vraiment respectueuse de la nature.

CANOPÉE
COOPÉRATIVE EN AGROFORESTERIE

100 rue des Pâturages
B-6782 GUELFF

cooperative.canopee@gmail.com
canopeecooperative.be/paniers



FERMETURE DES RECYPARCS EN DÉCEMBRE

En décembre, les recyparcs seront fermés :

- le vendredi **19 décembre** (formation du personnel) ;
- du mardi **23 au vendredi 26 décembre** inclus ;
- du mercredi **31 décembre au vendredi 2 janvier** inclus.

Plus d'infos ?

https ://www.idelux.be/fr/les-recyparcs



BIBLIOTHÈQUE

« À livre ouvert »



ATELIERS D'ECRITURE ET « JOURNAL EMOI »

De septembre à décembre se sont tenus à la bibliothèque des ateliers d'un nouveau genre : des ateliers d'écriture créative avec Christian SCHAUBROECK et les rencontres « Journal émoi » avec Valérie KARTHAUSER.

Les ateliers de Christian ont réuni une douzaine de participants autour du plaisir de jouer avec les mots et les lettres. Plusieurs résidents du Fourneau David ont participé avec entrain à ces ateliers.

Les rencontres ***« Journal émoi »*** ont permis à plusieurs résidentes du Fourneau David de poser sur papier leurs émotions grâce à différentes techniques plastiques telles que le dessin, le collage, tout cela dans le partage et la bienveillance.

Une exposition et des ateliers participatifs ont clôturé ces beaux projets le samedi 20 décembre à la bibliothèque.

Ces moments partagés ont été unanimement appréciés. Leur organisation a été rendue possible grâce à un partenariat de qualité avec la Ligue Laïque asbl (Les Ateliers Art Ligue) et l'asbl Fourneau David.



GRANDE BROCANTE DE LIVRES

Cette année encore, vous avez répondu « présents » à l'occasion de notre grande brocante en septembre. Merci à tous les dévoreurs de livres pour leur présence et surtout leurs nombreux achats de livres d'occasion.

GRAINOTHEQUE

La bibliothèque lancera bientôt son tout nouveau service de grainothèque ! N'hésitez pas à vous manifester auprès de nous pour être informés de l'évolution du projet.

RENCONTRE AVEC JESSICA LEFÈVRE

Bloquez dans vos agendas la matinée du samedi 31 janvier. À l'occasion de la sortie de son nouvel ouvrage ***« Histoires 2 poche »***, Jessica LEFÈVRE proposera un atelier d'écriture à la bibliothèque. **Plus d'informations à suivre sur notre page Facebook et notre site.**

HEURE DU CONTE

Les petits amateurs d'histoires et d'aventures sont conviés à la bibliothèque tous les mois pour une immersion fantastique avec Sophie de l'asbl les Zateliers de Résonance comme chef d'orchestre.

Qui ?
Les enfants à partir de 4 ans, sur inscription

Où ?
A la bibliothèque

Quand ?

- → Mercredi 21 janvier à 15h
- → Samedi 28 février à 10h30
- → Mercredi 25 mars à 15h
- → Samedi 25 avril à 10h30
- → Mercredi 27 mai à 15h
- → Samedi 27 juin à 10h30





ATELIER TOUT PUBLIC « ÉCRITURE CRÉATIVE »

Cet atelier a pour but de faire découvrir ou redécouvrir le plaisir d'écrire le conte, la nouvelle, des textes longs, des débuts de romans, des jeux d'écriture, etc.

LES RENDEZ-VOUS DU VENDREDI

Rejoignez-nous deux vendredis par mois pour des après-midis de détente autour de jeux de société, de jeux de cartes, d'activités diverses accompagnées d'un bon café et d'un goûter. Bonne humeur et convivialité assurées !

Les prochains RDV de 14h à 17h :

16 et 30/01, 13 et 27/02, 13 et 27/03, 10 et 24/04

CLUB DE LECTURE

Les lecteurs qui nous rendent visite le samedi matin ont déjà pu les croiser dans les rayonnages de la bibliothèque. Qui ça ? Les dynamiques membres de notre Club de Lecture qui se réunissent une fois par mois pour échanger autour de leurs lectures, avec Martine et Mira en cheffes d'orchestre. Les thèmes donnés à l'avance orientent le choix des lectures et permettent de sortir d'une zone de confort en proposant par exemple de lire des romans graphiques, de la poésie contemporaine, des mangas, les héroïnes en littérature, ...

Vous voulez rejoindre le Club : voici les rendez-vous fixés jusqu'au mois de juin 2026, le samedi à 10h :

17/01/26
21/02/26
21/03/26
18/04/26
16/05/26
20/06/26



HEURES D'OUVERTURE

Mardi : 8h30-12h / 13h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Jeudi : 8h30-12h / 13h-17h
Samedi : 8h30-12h30

QUOI DE NEUF

au Musée gaumais ?

Cette année, avec l'arrivée de l'automne, ce n'est pas une mais bien deux grandes expositions qui ont commencé au Musée gaumais !



LOUP QUI ES-TU ?
PAR-DELÀ LE DJAN D'MÂDY

Depuis son retour dans nos régions, le loup ne cesse d'alimenter passions et controverses. Figure essentielle des écosystèmes autant que symbole chargé d'un imaginaire séculaire, le loup divise : perçu tour à tour comme nuisible ou protecteur de la biodiversité, il cristallise des enjeux à la fois culturels, écologiques et économiques.

L'exposition « Loup, qui es-tu ? Par-delà le D'jan d'Mâdy », fruit d'une coopération transfrontalière inédite avec la commune française d'Allondrelle-la-Malmaison, propose d'interroger cette figure ambivalente à travers l'histoire, l'imaginaire et la biologie en Gaume. Elle présente notamment des œuvres de Jean-Claude SERVAIS et rassemble les loups naturalisés de Gaume dont l'ADN a été décrypté par les scientifiques dans le cadre de la thèse de doctorat de Julie DUCHÊNE (UNamur).



TORGNY
LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE
UN SIÈCLE APRÈS SA DÉCOUVERTE

Tout commence en 1925, lors des labours du champ de Jean François à Torgny : la terre livre alors une première tombe mérovingienne contenant des armes. L'Institut archéologique du Luxembourg entreprend les premières fouilles, bientôt relayé par Edmond FOUSS, fondateur du Musée gaumais, puis par Gérard LAMBERT. Les nombreux objets rejoignent les collections du Musée gaumais, tandis que les défunts partent à Bruxelles à l'Institut royal des sciences naturelles.

Un siècle plus tard, les archéologues ont repris l'enquête. Grâce aux techniques scientifiques modernes, ils dévoilent dans cette exposition les secrets de la plus grande nécropole mérovingienne de Belgique.

Qui étaient ces habitants de Torgny ?

Comment vivaient-ils, quels étaient leurs rites, leurs savoir-faire, leurs croyances ?

Venez le découvrir à travers une exposition fascinante où objets, archives inédites, récits et découvertes archéologiques redonnent vie au passé enfoui de Torgny.

Ces deux expositions seront accessibles aux horaires et tarifs habituels du musée jusqu'au 10 mai 2026 inclus. Elles s'accompagnent de diverses activités telles que des conférences et des stages pour enfants pendant les vacances scolaires.

Retrouvez toutes les activités du musée sur
www.museegaumais.be

LE BADMINTON EN PLEINE FORME

à Saint-Léger

Le Club de Badminton de Saint-Léger a repris ses activités fin août avec enthousiasme. Après la courte trêve estivale, nos membres ont retrouvé les terrains et l'ambiance conviviale qui fait la force de notre club.

Créé il y a maintenant **plus de 40 ans** pour promouvoir le badminton dans la région, le club accueille tous les niveaux, du joueur débutant au compétiteur confirmé. Cette saison, en plus des entrainements dédiés aux jeunes le samedi et des séances adultes chaque lundi, mardi et jeudi, nous sommes fiers d'aligner quatre équipes en interclubs, preuve de notre dynamisme et de l'engagement de nos joueurs.

Notre premier événement de l'année s'est déroulé le 18 octobre passé : un Tournoi Amical organisé au complexe sportif de Conchibois. **Ce fut une belle réussite, avec une affluence record et de nombreux moments de convivialité.** Merci à tous les participants et bénévoles qui ont contribué à faire de cette journée un moment fort pour notre club !













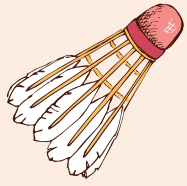


Ce 13 décembre, nous vous donnions rendez-vous à notre Tournoi de Noël. Ce tournoi festif, accessible à tout le monde, était l'occasion de partager un moment sportif et chaleureux avant les fêtes.

En parallèle, le même jour, nous étions également présents au complexe sportif avec un stand pour les Crèches de Noël de Saint-Léger, afin de célébrer la magie des fêtes avec vous.

N**ous vous proposions, bien à l'abri du froid, quelques gourmandises aux couleurs de Noël :** vin chaud, pains saucisses, douceurs sucrées, pour ne citer qu'elles.

Merci pour votre engouement !





ET CE N'EST PAS FINI !

En 2026, plusieurs événements seront également organisés par notre club ! Si vous souhaitez y participer ou venir y encourager nos joueurs autour d'un verre, à vos agendas ! :

- 10 Janvier 2026 : Tournoi Amical Parents-Enfants
- 08 Mars 2026 : Tournoi Officiel Jeunes
- 09 & 10 Mai 2026 : Tournoi Officiel Adultes

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

Que vous soyez curieux de découvrir le badminton ou que vous souhaitiez progresser, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Le sport, la bonne humeur et l'esprit d'équipe sont au rendez-vous !

- Complexe sportif de Conchibois, Saint-Léger
- bcsaintleger@gmail.com
- Badminton Club Saint-Léger





LA SESSION D'AUTOMNE DE JE COURS POUR MA FORME A PRIS FIN





Le groupe 3–8 km du Je Cours Pour Ma Forme à Saint-Léger a brillamment mené ses 12 semaines d'entraînement, avec un rendez-vous chaque mardi, lampe frontale allumée pour y voir clair, afin d'atteindre la 13e séance le samedi 29 novembre, jour du test final. Objectif : courir 8 km.

Un immense merci à **Jean-Marie DULIEU** et **Jean-Christophe KOENING**, qui ont accompagné et coaché l'équipe avec passion depuis le 9 septembre jusqu'au test du 29 novembre. Grâce à eux et la motivation des participants, la photo de groupe qui a franchi la ligne avec succès.

D'autres participant(e)s, n'ayant pas pu se rendre au test final en raison d'occupations ailleurs et compte tenu du suivi de leur entraînement, auraient certainement pu eux aussi réussir le test final des 8 km.

FÉLICITATIONS À VOUS TOUS !

L'année prochaine, la dynamique continue : un parcours 5–10 km sera proposé au printemps 2026, et le 0–5 km devrait également être relancé comme au printemps dernier.

QUATRE DÉCENNIES DE GYMNASTIQUE CÉLÉBRÉES À CHÂTILLON

Cette année 2025 marque les 40 ans du club des Gymnastes de Châtillon, anniversaire fêté le 13/10/2025.

Le club a été créé en 1985 par Mesdames Nicole RECHT, Anne PAILLOT, Jeanny FRISCH et Marianne NOSSIN, hommage a été rendu à cette dernière qui nous a quittées il y a quelques semaines.

Durant quatre décennies, plusieurs professeures se sont succédées : Mesdames Francine SEVRIN, Aurélie NAVEAU, Pauline SIMON et notre professeure actuelle Caroline SELVES.

Douceurs salées, sucrées et le verre de l'amitié pour clore ce moment festif. Bon anniversaire à toutes.



Rendez-vous est pris en 2035 pour le cinquantième ! !



Premier rang, de gauche à droite :
Danielle BOUVY, Andrée MACAUX, Nicole RECHT, Maggy LAMBERT, Christiane DAELEMAN, Jeanny FRISCH, Francine LEFEBVRE, Anne PAILLOT, Véronique GARANT.

Second rang, de gauche à droite : *Gilberte VERLAINE, Annie GUILLAUME, Pascale BOUVY, Rita SACCOMANI, Chantal BILOCQ, Anne LAMBOT, Patricia PONCELET, Anne-Marie GRAAS - Absentes : Edna BIENANE, Nelly DETROUX*

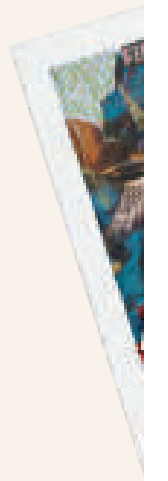


De gauche à droite : *Caroline SELVES, notre professeur, Jeanny FRISCH, Nicole RECHT et Anne PAILLOT, trois membres fondatrices, toujours actives au sein du club.*

ANNE LAROCHE

Sophrologie, créativité

et accompagnement au cœur de Saint-Léger



« Bonjour à toutes et à tous. Moi, c'est Anne. J'ai célébré mes 40 automnes en septembre dernier, tant de cycles et de saisons. Connectée à mon intuition, à ma créativité et à la Nature, je suis une exploratrice, amoureuse du Vivant.

Ayant allié au travail social la pédagogie, plutôt que de suivre une seule route, je suis forte de mes deux bacheliers. Dans mon premier emploi, je porte la casquette de directrice d'une crèche implantée au milieu des champs et j'accompagne au quotidien les bébés et leur(s) parent(s) et surtout, une chouette équipe de puéricultrices. La petite enfance et la parentalité me passionnent.

Pour élargir mon champ des possibles, je suis devenue praticienne en sophrologie dynamique, formée à l'Ecole Belge de Sophrologie Dynamique® - partenaire de l'Association Européenne de Sophrologie (2023). Je suis également animatrice certifiée en Journal créatif® (2021), en accompagnement du burn-out avec le Journal créatif®, en accompagnement du deuil avec le Carnet de deuil© et en tarot créatif et en contes thérapeutiques. J'accompagne les femmes et mamans depuis 2021. Mon activité complémentaire a pris des pauses sacrées, le temps de faire naître et de couver mes deux bébés.

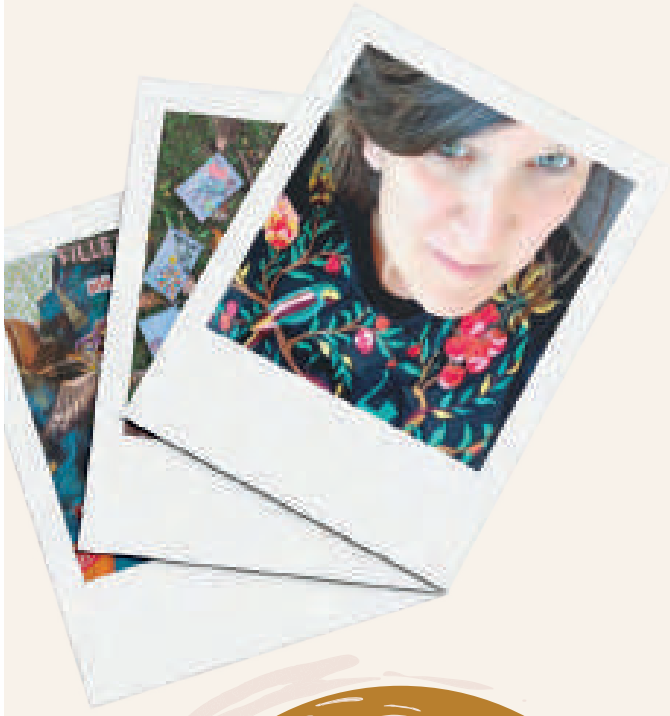
Dans mes ateliers, vous apprendrez surtout beaucoup de vous. (Re)découvrir vos ressources intérieures, accueillir vos forces, accepter vos ombres, les transformer parfois. Nous avons toutes en nous un puissant pouvoir créateur.

C'est ce qui m'importe à travers les séances que je propose et durant lesquelles je vous accompagne : honorer un rendez-vous avec vous-même, explorer votre jardin et cultiver votre lumière intérieure. Dans le respect de votre rythme et de votre intimité.

Lorsque j'ai découvert la salle Turbang à Châtillon, j'ai senti enfin que j'avais trouvé où poser bagages. Venez prendre une pause avec moi… Avec vous, surtout ! Un temps précieux suspendu lors d'une séance de sophrologie dynamique classique ou prénatale en groupe, le jeudi, ou individuelle. Ou un moment à la rencontre de qui vous êtes lors d'une séance d'art-thérapie à Saint-Léger (dans mon atelier ou dans les bois) le vendredi soir. Ce n'est pas pour vous ? N'hésitez pas à partager !

Au plaisir de faire un bout de chemin avec vous »





MARINEC

Photographie

« Je m'appelle Marine, j'ai 28 ans et la photographie fait partie de ma vie depuis que je suis toute petite. C'est en 2018 que j'ai décidé de transformer cette passion en véritable aventure, et depuis 2020, je propose des séances photo pour capturer vos plus beaux moments.

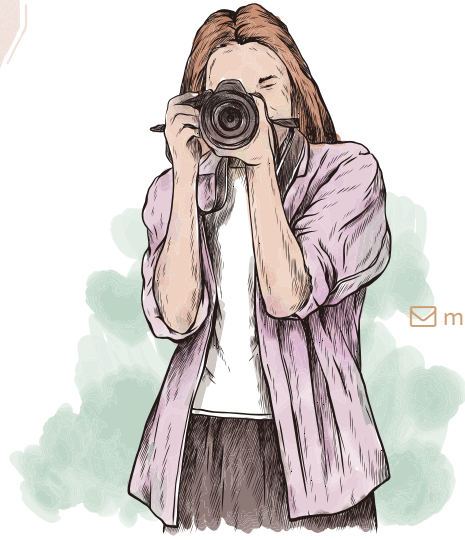
MON PLUS GRAND BONHEUR ?

Apprendre chaque jour, évoluer, et surtout vous voir sourire devant des clichés qui racontent votre histoire.

MON OBJECTIF EST SIMPLE !

Créer des souvenirs sincères, authentiques et pleins d'émotions.

Si vous avez envie d'une séance photo (solo, en couple, en famille, entre amis...), c'est le moment parfait pour réserver ! Je serais ravie de créer de jolis souvenirs avec vous ! »



COORDONNEES :

MarineC Photographie
sur les réseaux

Adresse du studio
Grand rue 42
6747 Châtillon

+32 (0) 475 48 65 41
marinec.photographie@gmail.com
MarineC Photographie

www.**annelaroche**.be
Anne Laroche / Sophrologie / Art-thérapie
info@annelaroche.be
+32 (0) 483 08 69 42



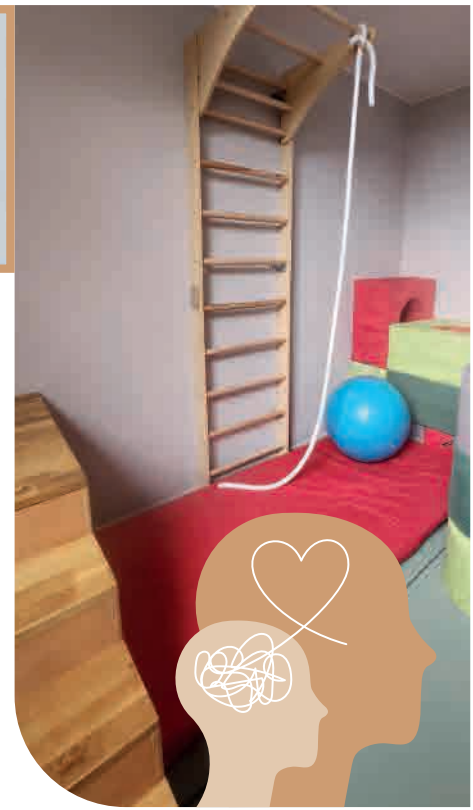


CLÉMENCE HENROTTAY

L'ESPACE SOURCE

cabinet de psychologie





Clémence HENROTTAY ouvre son cabinet de psychologie et de psychomotricité, nommé L'Espace Source, au 19A, rue du Château, à Saint-Léger. Elle y reçoit enfants, adolescents et adultes rencontrant des difficultés émotionnelles, comportementales ou liées au développement.

Son approche professionnelle repose sur une écoute attentive, une observation rigoureuse et une compréhension globale de la personne.

En tant que psychologue et psychomotricienne, elle travaille sur l'articulation entre les ressentis internes et les manifestations corporelles. Elle accompagne notamment les troubles anxieux, le stress, les problématiques d'estime de soi et les tensions relationnelles.

La psychomotricité permet également de soutenir la régulation émotionnelle, la conscience du corps et l'équilibre général.

Chaque suivi est construit sur mesure, en fonction des besoins spécifiques de chacun. Clémence garantit un cadre bienveillant, confidentiel et respectueux du rythme individuel.



L'Espace Source devient ainsi un lieu d'accompagnement et de ressourcement, dédié au mieux-être et à l'épanouissement personnel.





OFFREZ LE CADEAU IDÉAL :

le PASS Chevetogne 2026 !

À la recherche d'une idée de cadeau originale, utile et qui fera plaisir à coup sûr ? Le PASS Chevetogne 2026 est de retour, et c'est sans doute l'une des meilleures suggestions à glisser sous le sapin ou dans les souliers !

Ce pass donne accès en illimité au Domaine Provincial de Chevetogne, un lieu incontournable pour profiter de la nature, des balades, des aires de jeux, des espaces détente, des infrastructures sportives et de nombreuses activités familiales tout au long de l'année.

UN CADEAU AVANTAGEUX

Proposé au prix préférentiel de 104 € au lieu de 131 €, le PASS 2026 permet d'accéder librement au site pendant toute la saison. Un excellent rapport qualité-prix pour des moments d'évasion en famille ou entre amis.

POURQUOI OFFRIR LE PASS CHEVETOGNE ?

- Un cadeau durable qui se vit toute l'année.
- Parfait pour les amoureux de nature et de loisirs.
- Idéal pour partager des moments privilégiés.
- Une idée originale qui remplace avantageusement les cadeaux matériels.

DISPONIBLE DANS VOTRE COMMUNE

Nous mettons le pass en vente au guichet de la commune afin de vous permettre d'en profiter facilement.

N'hésitez pas à l'offrir ou à vous l'offrir !

NOTRE VIE À L'ACCUEIL EXTRA...

Le cadre à l'Accueil extrascolaire

Chaque début d'année scolaire, les enfants construisent la charte de l'accueil extrascolaire avec les accueilant-e-s. Ensemble, ils définissent les règles, les limites et les repères pour se sentir bien, respectés et en sécurité. Ces règles de vie affichées dans le lieu d'accueil sont leur repère commun pour vivre ensemble dans un climat serein et bienveillant.

ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-LÉGER





ÉCOLE LIBRE







ÉCOLE COMMUNALE DE MEIX-LE-TIGE



ÉCOLE COMMUNALE DE CHÂTILLON

LES STAGES DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

Voici les stages proposés sur la commune de Saint-Léger durant les prochaines vacances scolaires. D'autres stages pourraient s'ajouter ! Retrouvez les informations mises à jour régulièrement, sur le site de l'Accueil temps Libre Saint-Léger **www.sites.google.com/site/atlsaintleger**
ou la Page Facebook Accueil Temps Libre – Saint-Léger

VACANCES D'HIVER



VACANCES DE DÉTENTE

Semaine du 16 au 20 février		Semaine du 23 au 27 février	
Plaine	2,5 ans	Stage musique (matinées)	Stage roller/ skateboard (demi-journées possibles pour les – de 4 ans)
Animasens	3 ans 4 ans 5 ans 6 ans 7 ans 8 ans 9 ans 10 ans 11 ans 12 ans et + ...	(23-25 février) Stage nature	



AnimaSens

au Chemin du Paradis

du 16 février au 20 février 2026



Pour les 5 - 12 ans de 9h à 12h*

Et si pour 5 matinées un fil de laine, des branches souples... s'amusaient à créer des fleurs pour préparer l'arrivée du printemps

A prévoir :

- Collation et gourde
- Repas si départ à 13h
- Bottes ou chaussures de marche pour l'extérieur et baskets pour l'intérieur.
- Vêtements de rechange pour les plus petits

** Possibilité de garderie à 8h30 et jusque 13h pour pouvoir manger.*

Adresse :
78, Rue de Virton, 6747 Saint-Léger
Au fond du parking à gauche, après le magasin Hévéa

Inscriptions : Anne-Sophie ROSMAN
0494/78.73.90 ou
just.lou44@gmail.com

23-27 février 2025

Le carnaval musical de Hugo l'escargot

Fülemüle

STAGE pour les maternelles

Prix: 120 €



A la salle des fêtes à Châtillon

9h-12h

Éveil musical dans un cadre bien-veillant

Chants, rondes, histoires, jeux de doigts et découverte d'une large palette d'instruments

Jeux musicaux dans les bois

Info et réservation:
csanyizita@lilo.org

Animatrice: Zita Csányi

Enseignante de formation, j'interviens chez l'ONE pour l'éveil musical, pour les publics avec des besoins spécifiques, pour la fondation EME, travaille avec la musicothérapie, j'enseigne la communication positive aux ados et adultes, j'anime une chorale...




16 - 20 FÉVRIER 2026
PLAINE FUN-ACCUEIL
AU CIRQUE
ENFANTS
DE 2,5 À 4 ANS
(D'ACCUEIL À 2ÈME MATERNELLE)
60 €
55€ À PARTIR DU 2ÈME
45€ À PARTIR DU 3ÈME
9H - 16H30
(ACCUEIL 7H30-18H)
MEIX-LE-TIGE
INSCRIPTIONS
DU 6 JANVIER AU 8 FÉVRIER
Administration communale de Saint-Léger
Site Accueil Temps Libre Saint-Léger
auxane.jacob@saint-leger.be
063/58 99 26 0496/53 82 88
ATL

ART' L'atelier Ligue
Centre d'Expression et de Créativité

SAINT-LÉGER





ENFANTS 3-12 ans

STAGE DÉTENTE

Du 23 au 27 février 2026

Roller / Skateboard

Ce stage s'adresse aux enfants qui possèdent des rollers et/ou skatboard et qui souhaitent apprendre à rouler à deux roues ou améliorer leur technique et leur équilibre.

Mais aussi acquérir les bons réflexes en cas de chute, freiner efficacement, accélérer leur course, passer des obstacles.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS
WWW.ATELIERSARTLIGUE.BE
OU
063/21.80.81
CONTACT@ATELIERSARTLIGUE.BE

Editeur responsable : Mme Michelle BAUDOUX Rue de Sesselich, 123- 6700 Arlon

Complexe sportif Saint-Léger, rue du stade, 1
6747 Saint-Léger
9h00 - 16h00
Garderie gratuite sur simple demande

Wallonie article 27 la ligue asbl





Graines de Sauvages Asbl

STAGE NATURE

6-12 ans

Nature & Vannerie Sauvage

Les journées seront découpées en 2 :

- **Le matin** : éveil des sens, jeux, exploration dehors dans la nature
- **Le midi et l'après-midi** : à l'intérieur pour manger au chaud et tresser les plantes sauvages pour réaliser des créations végétales (étoiles, fanions, bateaux, poissons, pot à crayon, petit panier, corde...).

Saint-Léger en Gaume — DE 9H À 16H30

Dates : 23-25 février 2026 — 105€*



*Les attestations mutuelle et fiscale permettent des remboursements

Graines de Sauvages

Infos et inscriptions : grainesdesauvages@hotmail.com
www.grainesdesauvages.com

/grainesdesauvages

Les activités extrascolaires



CONSEIL COMMUNAL *des enfants*

Activité avec des personnes âgées

Après avoir confectionné et vendu des gâteaux au profit de la SRPA, après avoir organisé une journée découverte de différents sports au complexe pour les enfants de 6 à 12 ans, nos 11 petits conseillers de la « cuvée » 2024-2025 avaient à cœur de proposer une activité pour une catégorie d'âge tout à fait différente. En effet, leur souhait était d'aller à la rencontre de personnes âgées. Contact a été pris avec la maison de repos « Bellevue » à Athus par l'intermédiaire de la maman de Judith, une de nos conseillères en herbe.

Le mercredi 15 octobre, nous sommes allés à Athus où nous avons été très bien accueillis par le personnel de la maison de repos. Lucienne, la petite chienne de Louisa a été très appréciée par les résidents.

Nous avons formé deux groupes :

1. Un premier groupe a proposé **différents jeux aux pensionnaires** dont la plus âgée frôlait les 100 ans mais était très participative.
2. Un second groupe proposait **des petites questions sur la vie des ainés à leur époque** mais aussi sur leur nouvelle vie à la maison de repos. Au fil des questions les enfants ont appris beaucoup de choses sur la jeunesse de leurs hôtes.

M. DECOLLE a même retrouvé l'épicière de son village quand il était enfant à Châtillon. Un petit goûter a clôturé cette après-midi très agréable et enrichissante pour petits et grands.

Cette 3e activité clôturait le cycle de l'équipe 2024-2025. Nous souhaitons bonne chance dans le secondaire aux 5 conseillers qui nous ont quittés.

Pour 2025-2026, le CCE sera composé des 6 enfants qui sont en 5e et 6e primaire cette année. Ils ont déjà repris leur travail le mercredi 10 novembre.

Des élections pour former un nouveau conseil auront lieu début d'année scolaire prochaine.







Merci à tous ces enfants pour leur participation active et le temps consacré dans tous ces projets.



JOB ETUDIANT

ANIMATEUR/ANIMATRICE À LA PLAINE D'ÉTÉ



Vous êtes motivé-e-s ?

N'hésitez plus et renvoyer le formulaire de candidature ☺





Vous vous posez des questions ?
Contactez la responsable

Plaine été 2026

13-17 juillet	20-24 juillet	27-31 juillet	3-7 août
Les petits (2,5-4 ans) à Meix-le-Tige "Les émotions"	Les petits (2,5-4 ans) à Meix-le-Tige "Les contes et légendes"	Les petits (2,5-4 ans) à Meix-le-Tige "Les métiers"	Les grands (4-12 ans) à Meix-le-Tige "Les BD"
	Les grands (4-12 ans) à Saint-Léger "Europa-Park"	Les grands (4-12 ans) à Saint-Léger "Zéro déchet, écologie"	

À rendre pour le 15 février 2026 au plus tard

Formulaire de candidature disponible :

- ✓ au guichet de l'Administration communale,
- ✓ sur le site internet de la commune (www.saint-leger.be)
- ✓ sur le site internet de l'Accueil Temps Libre (www.sites.google.com/site/atlsaintleger)
- ✓ via une demande à la responsable de la plaine, Auxane Jacob

Condition obligatoire pour postuler : **avoir au moins 16 ans au moment de travailler**.

Intervention de la commune dans les frais de **formation** d'animateur/trice ou coordinateur/trice. Renseignements auprès de la responsible de la plaine



Responsable de la plaine Saint-Léger
auxane.jacob@saint-leger.be
063/58 99 26 - 0496/53 82 88
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

BIENVENUE *à la Crèche Pas à Pas*



Située au cœur du village de Meix-Le-Tige, juste en face de l'école maternelle et primaire, notre crèche a ouvert ses portes en juin 2009. Nous pouvons accueillir jusqu'à 28 enfants âgés de 0 à 3 ans. La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 18h30. Notre milieu d'accueil est agréé, subsidié par l'ONE, et géré par la CPAS de Saint-Léger.

Nos principales priorités sont d'accompagner le développement de chaque enfant, d'assurer leur bien-être, de proposer des activités adaptées à leur âge et d'établir un lien de confiance avec les familles.

Derrière chaque sourire d'enfant se cache le travail passionné d'une équipe de professionnels qualifiés. Actuellement, celle-ci se compose de :

- Huit accueillantes
- Une cuisinière
- Une dame d'entretien
- Une infirmière (sage-femme)
- Une responsable (assistante sociale, master en sciences de la famille)
- Une institutrice maternelle qui a la fonction d'aide administrative au bureau et d'aide logistique pour les sections. Elle a également 4h de coordination pédagogique.



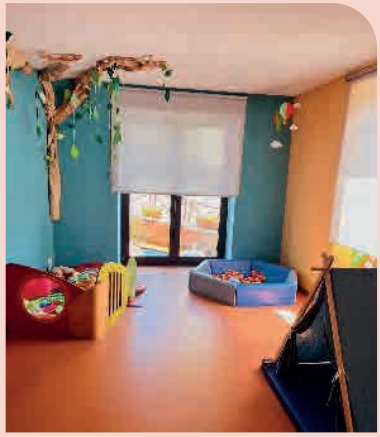


Dans notre crèche, l'équipe propose un équilibre harmonieux entre jeux libres et activités encadrées.

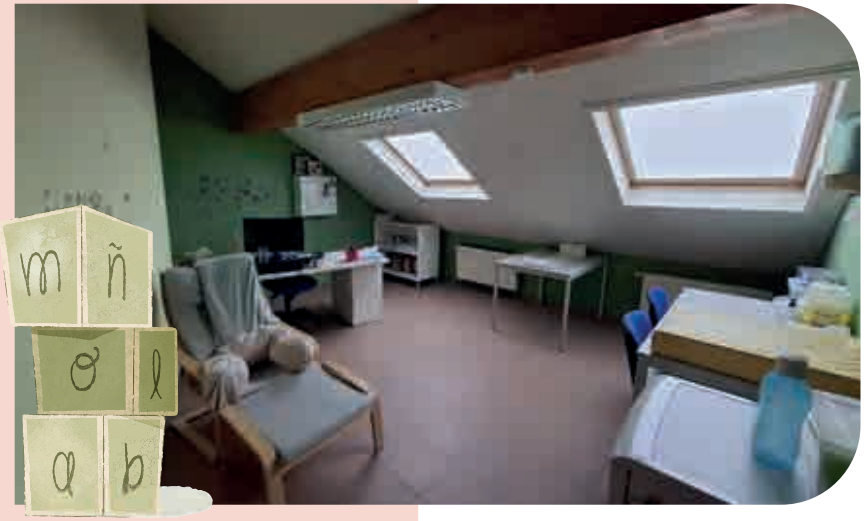
AU PROGRAMME :

- Ateliers culinaires où les enfants préparent de petites gourmandises pour le goûter,
- Moments créatifs comme la peinture alimentaire ou les premières manipulations artistiques,
- Jeux sensoriels pour explorer des matières et des textures variées,
- Histoires et comptines pour nourrir l'imaginaire et le langage,
- Eveil musical avec différentes comptines, parfois accompagnées d'instruments,
- Activités motrices avec le toboggan ou les mousses de psychomotricité,
- Sans oublier les promenades dans le village qui permettent de découvrir, entre autres, une variété d'animaux.
- D'autres activités sont organisées en lien avec les saisons et les fêtes qui rythment l'année, ainsi qu'un moment de partage convivial avec les familles une à deux fois par an.

Nous disposons d'un jardin et d'une petite cour pour que les enfants puissent profiter des beaux jours, que ce soit pour jouer ou pour partager un repas en plein air.







À L'INTÉRIEUR, NOTRE UNIVERS EST COLORÉ ET AMÉNAGÉ AVEC SOIN, OFFRANT DIVERS ESPACES :

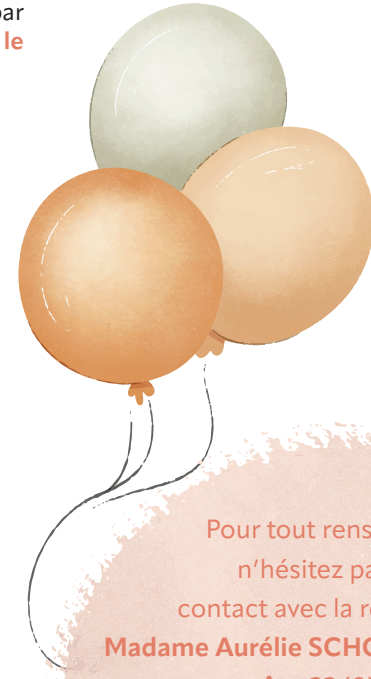
- Espaces doux.
- Espaces de motricité.
- Coin lecture.
- Zones de jeux et de créativité.
- Un endroit propice au sommeil.

Nous offrons un environnement sûr et stimulant, favorisant l'éveil et l'épanouissement de chaque enfant à son rythme.

Pour veiller à leur santé et leur équilibre, un suivi préventif est organisé chaque mois par notre infirmière, **en collaboration avec le médecin de la crèche.**

Notre cuisinière prépare chaque jour des menus savoureux et de saison, en mettant à l'honneur les produits locaux. Nous avons à cœur de soutenir les commerces de proximité tels que **Les Gourmandises, la Boucherie Dropsy ou encore Mon Grenier Magique.**

Tout est réuni pour que les enfants passent de merveilleux moments au sein de notre crèche.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec la responsable,
Madame Aurélie SCHOONVAERE
+32 (0) 63 67 76 36
creche@saint-leger.be

OFFICE
DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

Les nouvelles de la consultation DE L'ONE

Toutes nos consultations et activités sont gratuites et ouvertes à tous les enfants de la commune de Saint-Léger.
L'ONE accueille les enfants dès l'âge de 15 jours, sur rendez-vous, les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois.
Notre médecin et notre infirmière sont à votre disposition pour toute consultation ou conseil et sont à votre écoute.
Toutes nos activités et consultations ont lieu au 19, rue du Château à Saint-Léger.

UNE TRADITION QUI TRAVERSE LE TEMPS



Dans la mémoire tendre des habitants, on raconte qu'aux alentours de 1948, quelques années après la guerre, l'Association Vie Féminine alors appelée Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes posa ses valises et son cœur à Saint-Léger. À cette époque, un petit cercle de femmes attentionnées se réunissait pour tricoter, maille après maille, une layette pleine de douceur, destinée à être offerte au premier bébé né après la messe de Noël.

Le soir de la Nativité, les enfants de chœur portaient cette layette comme un trésor et la déposaient près de la crèche, où elle veillait silencieusement jusqu'à l'Épiphanie. Ce simple geste enveloppait le village d'un souffle de chaleur et de solidarité.

Lorsque le mouvement s'éteignit, les bénévoles de l'O.N.E de Saint-Léger ont souhaité poursuivre cette tradition lumineuse, qui accompagna la vie du village. Depuis lors, la layette continue de symboliser la générosité de toute une communauté.

Elle est, et restera, offerte au premier bébé né sur le territoire rassemblant Saint-Léger, Châtillon et Meix-le-Tige, tout en étant présente chaque année au pied de la crèche.

Quel petit bout de chou recevra cette layette pleine de tendresse cette année ? La réponse dans le prochain InfoCommune.

ONE
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

DATES DES CONSULTATIONS DEBUT 2026

Mardis 13, 27 janvier 2026
Mardis 10, 24 février 2026
Mardis 10, 24 Mars 2026
Mardis 14, 28 Avril 2026

De 9h30 à 11h30
sur rendez-vous auprès de notre infirmière :
Audrey BILOCQ
+32 (0) 492 34 22 40

LISTE DES ACTIVITES DU PREMIER TRIMESTRE 2026

Éveil sensoriel à la musique et au yoga – 1 à 6 ans :
Le lundi 02/02/2026 de 16h30 à 17h30.

Dépistage visuel :
Le lundi 02/02/2026 de 13h30 à 16h30.

Psychomotricité - 2 à 6 ans :
Le mercredi 25/02/2026 de 10h00 à 11h00.

Portage bébé – 0 à +/- 6 mois :
Le lundi 09/03/2026 de 9h30 à 10h30.



Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont participé à nos activités et à nos consultations tout au long de l'année. Votre présence, votre engagement et vos sourires rendent chaque rencontre plus riche et plus humaine.

Au nom de toute l'équipe,
nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes familiales,
pleines de douceur, de partage et de beaux moments ensemble.



Devoir de mémoire

EXCURSION À VERDUN

Notre pays a connu différentes guerres et celles-ci ont marqué de nombreuses familles de notre commune. On s'imagine parfois que c'est du passé lointain mais l'actualité que nous proposent les médias nous montre que malheureusement la violence fait partie de notre société.

Il est donc important de transmettre un message de paix aux générations actuelles et à celles à venir.

Comme tous les deux ans, la Commune de St Léger a proposé aux enfants des 5e et 6e primaires des écoles de notre commune une journée de visite à Verdun, afin de mettre en avant ce devoir de mémoire.

Le lundi 29 septembre, deux cars (un pour Meix-le-Tige et Châtillon, l'autre pour les deux écoles de Saint-Léger) ont emmené les enfants de P5 et P6, leurs enseignants et l'échevin concerné, avec le programme suivant :

- Visite de l'Ossuaire de Douaumont et de son immense cimetière.
- Passage dans le village disparu de Fleury.
- Visite du Fort de Douaumont.
- Découverte du Boyau de Londres (tranchée de communication).
- Visite de la citadelle souterraine de Verdun en wagonnets et lunettes à réalité augmentée.



Grâce à des guides chevronnés, ce fut pour tous une journée super enrichissante et poignante ainsi qu'une découverte des vestiges de la guerre et des dégâts humains et matériels qu'elle a engendrés dans une région très proche de la nôtre.













À L'ÉCOLE LIBRE,

on va apprendre dehors !

Depuis le début de l'année plusieurs classes sont sorties pour aller faire l'école dehors. Nos petits de mater-nelles ont profité d'un rayon de soleil pour enfiler leurs bottes et aller découvrir l'automne dans les forêts de Saint–Léger. Ils ont ramassé des fruits secs, des feuilles, découvert les couleurs, rapporté du beau matériel à l'école pour y poursuivre leurs découvertes.

Quant à nos grands, ils ont profité de la semaine de l'arbre pour continuer leur projet d'aménagement de leurs espaces verts dans leur cour de récréation. Après avoir réalisé une agora, des parterres, des zones d'herbe de fauche, ... ils ont planté une haie de petits fruits rouges avec l'aide d'Anne LÉGER du Parc Naturel de Gaume.

Toutes ces activités à l'extérieur les aident à s'épanouir, renforcent le bien–être de chacun et du groupe–classe et créent des liens entre les enfants et avec la nature qui nous entoure.

HARMONIE ROYALE SAINTE-CÉCILE

80 ans de fidélité honorés









Une fête de Sainte-Cécile particulièrement émouvante cette année pour l'HRSC.

En effet, le comité et les musiciens ont célébré les 80 ans de fidélité de Michel FONTAINE (Fonfon) au sein de l'Harmonie.

Une médaille d'or lui a été remise par le président Clément BRESSARD au nom de l'ensemble des musiciens.

Le Collège provincial a également salué cette longévité à travers un courrier officiel.

Les clarinettistes ont clôturé cette mise à l'honneur en interprétant 3 œuvres classiques au plus grand bonheur de Fonfon.

Michel a prolongé la soirée autour d'un délicieux repas, entouré de ses filles et des musiciens.







RETOUR SUR 4 JOURS

de folie à Meix-le-Tige

Meix-le-Tige a vécu au rythme de la fête du village les 17, 18, 19 et 20 octobre derniers.

Vendredi soir, le chapiteau affichait complet pour une Red Party de folie, des DJ survoltés, une ambiance électrisante, et un public prêt à danser jusqu'au bout de la nuit.

Le ton était donné pour un week-end prometteur !

Samedi, l'ambiance était endiablée ! A chaque table de blind test, on chantait, on dansait, on riait… Un vrai bonheur à voir !

Dimanche, place à la détente et à la convivialité : corrida des enfants, concerts, repas villageois, magie, jonglage… Tout ce qu'on aime pour une journée familiale et festive, dans cet esprit si chaleureux qui fait la renommée de notre village.

Et voilà déjà lundi… Le verre de l'amitié vient clore en beauté ces quatre jours de pur bonheur, nous donnant déjà envie de recommencer !

Alors à l'année prochaine !

LES DIAPASONS CÉLÈBRENT

l'automne en musique

Le samedi 27 septembre dernier, les Diapasons ont donné leur traditionnel Concert d'automne au Cercle Saint-Joseph de Meix-le-Tige. Pour cette belle soirée musicale, ils avaient le plaisir d'accueillir l'Harmonie Municipale de Mont-Saint-Martin.

Sous la direction de leur chef respectif, les deux ensembles ont offert au public un programme varié et entraînant, mêlant œuvres classiques, musiques de films et morceaux plus contemporains. La bonne humeur et la convivialité étaient, comme toujours, au rendez-vous, dans une ambiance chaleureuse et partagée.

Les Diapasons vous donnent déjà rendez-vous pour leur Concert de Noël, qui aura lieu le dimanche 28 décembre à 15h à Meix-le-Tige, en présence de l'harmonie La Stockemoise.

Une belle occasion de partager un moment musical dans un esprit festif et convivial, à l'approche des fêtes de fin d'année. L'entrée est libre. **Ils vous y attendent nombreux !**



DITES NON *à l'alcool au volant*

Symbole de célébration et de convivialité, l'alcool est au cœur de nos moments festifs, et les fêtes de fin d'année n'échappent pas à cette réalité. En effet, pour beaucoup, boire de l'alcool reste indissociable des fêtes de fin d'année. Sur la route, décembre est d'ailleurs le mois où l'on compte proportionnellement le plus d'accidents liés à l'alcool. Néanmoins, pour profiter pleinement des fêtes en toute sécurité, nous avons tous le pouvoir de dire non à l'alcool au volant. **Le pouvoir de dire non, c'est le pouvoir de prendre les bonnes décision.**

VOUS RECEVEZ DES INVITÉS :

AVANT LA SOIREE

- Prévoyez des solutions de retour en notant, par exemple, les numéros des sociétés de taxi situées à proximité de chez vous.
- Préparez un endroit pour dormir (canapé, lit…) pour les invités qui ne seraient plus aptes à reprendre le volant.
- Préparez des boissons sans alcool : eau, sodas, thé glacé, cocktails sans alcool.
- Identifiez un BOB si certains invités viennent en voiture.

PENDANT LA SOIREE

- Proposez régulièrement des softs à vos invités.
- Evitez de resservir constamment en alcool les verres de vos convives.
- Soyez attentif à l'état de vos invités.

APRES LA SOIREE

- Ne laissez pas repartir vos invités en voiture s'ils ne sont pas en état.
- Appelez un taxi si nécessaire.
- Au besoin, proposez de rester dormir chez vous.

VOUS ÊTES INVITÉ À UNE FÊTE :

SI VOUS BUVEZ DE L'ALCOOL

- Rentrez en taxi
- Dormez sur place
- Faites-vous raccompagner par un BOB

BON A SAVOIR

- La conduite est déjà affectée après un verre d'alcool.
- Il faut plus d'une heure pour éliminer un seul verre d'alcool.
- Il est difficile d'estimer son taux d'alcool car cela dépend de nombreux facteurs (santé, fatigue, stress, prise de médicaments…).
- Le délai pour éliminer l'alcool est impossible à accélérer (café, douche froide, sport… = inefficaces).



LES BERGERONNETTES

des kilomètres à vélo pour la bonne cause

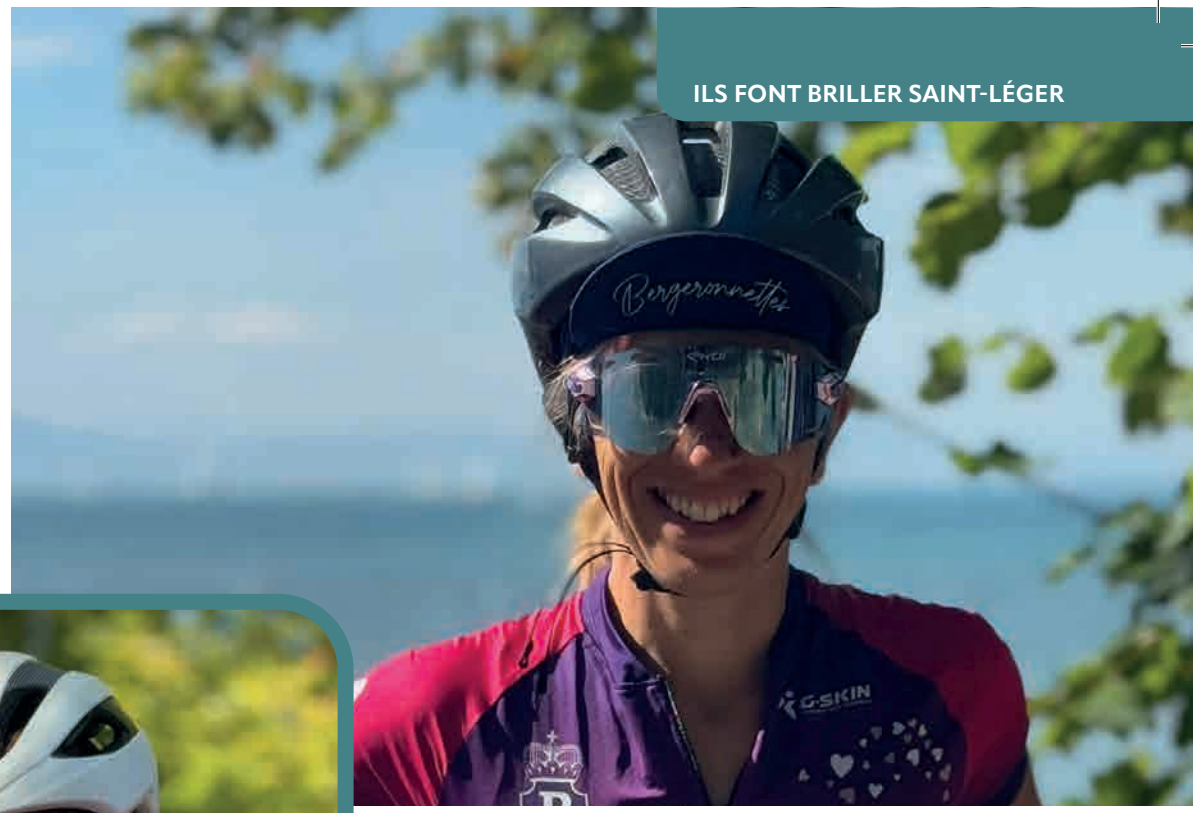
Du 18 au 21 septembre, 25 femmes du club cycliste Les Bergeronnettes ont parcouru 530 km à vélo à travers 6 pays pour rejoindre le Liechtenstein.

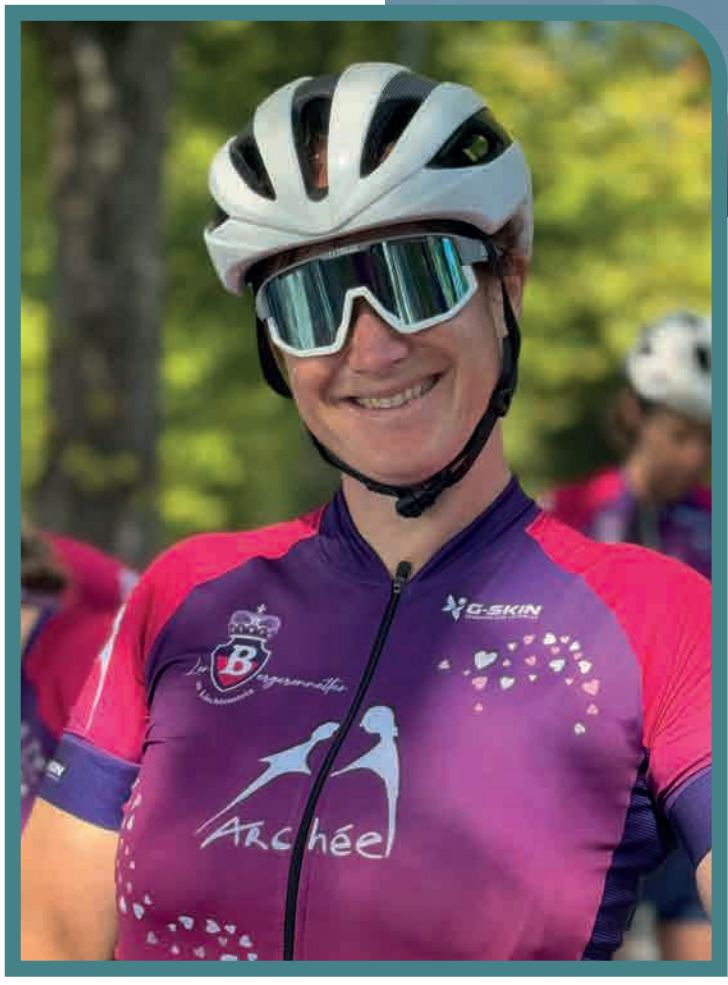
Leur objectif ? Soutenir l'ASBL L'Archée, qui vient en aide aux futures mamans et aux mères en difficulté.

Pendant quatre jours, les participantes ont pédalé sans relâche, motivées par les nombreux messages d'encouragement reçus tout au long du trajet. Cette aventure sportive et solidaire leur a permis de récolter des fonds pour une cause essentielle, tout en mettant en avant les valeurs du club : entraide, dépassement de soi et bienveillance.

La Commune de Saint-Léger est fière de compter parmi ces cyclistes deux habitantes de chez nous, Stéphanie THOMAS et Laetitia CRESPIN, qui ont contribué à porter haut les couleurs de la solidarité. Bravo à toute l'équipe pour ce magnifique défi !




G-SKIN


G-SKIN
Archée


SCHWEIZ

NOS JOIES, NOS PEINES...



ILS SE SONT DIT *oui*

Mariage de **Pierre LUCHTMANS & Alanys COLLARD**, de Saint-Léger, le 06/09/2025
Mariage de **Jordan BERNARD & Clarisse HAUTECOEUR,** de Saint-Léger, le 26/09/2025
Mariage d' **Alain DURAND & Estelle MONIER,** de Meix-le-Tige, le 04/10/2025
Mariage de **Nicolas JADOT & Margaux SPRONCK,** de Saint-Léger, le 11/10/2025



VOS PETITS *trésors*

Naissance de Félix LEICK, né le 17/06/2025 à Arlon
Fils de Mathieu LEICK & Lotte VANDEPUTTE de Saint-Léger

Naissance de Valentin BODSON PEDRUEZA, né le 11/09/2025 à Arlon
Fils de Jérôme BODSON & Pamela PEREZ PEDRUEZA de Châtillon

Naissance d'Olivia GENOVA, née le 24/09/2025 à Luxembourg
Fille de Thomas GENOVA & Hélène MICHOTTE de Meix-le-Tige

Naissance de Gianni ARRAR MENON, né le 04/10/2025 à Luxembourg
Fils de Jason ARRAR & Mayla-Bruna MENON de Saint-Léger

Naissance de Juliette GUISCHER, née le 12/10/2025 à Luxembourg
Fille de Matthew GUISCHER & Laura WILLEMS de Meix-le-Tige

Naissance de Zélie JACQUET, née le 17/10/2025 à Arlon
Fille de Noé JACQUET & Lucie HENROYE de Saint-Léger

Naissance de Jules STEFFLER, né le 05/11/2025 à Libramont
Fils de Lionel STEFFLER & Jessica CAUWENBERGH de Saint-Léger

Naissance de Léo TAGA, né le 09/11/2025 à Luxembourg
Fils d'Enea TAGA & Lisa BAULARD de Saint-Léger



ILS NOUS *ont quittés*

Madame **Béatrice DERLET**, de Meix-le-Tige, le 14/09/2025
Monsieur **Renaud BOSSICART**, de Saint-Léger, le 27/10/2025
Madame **Nancy DECOLLE**, de Meix-le-Tige, le 07/11/2025
Madame **Christiane GUIOT**, de Saint-Léger, le 24/11/2025
Madame **Christiane NICOLAS**, de Saint-Léger, le 30/11/2025

SEPTEMBRE **NOVEMBRE**
OCTOBRE DÉCEMBRE

L'AGENDA

Janvier 2026

04/01/2026

ATELIER DE CRÉATION D'UNE FRESQUE COLLECTIVE EN MOSAÏQUE

À Bellefontaine, de 13h30 à 16h

Tribal Souk - https ://tribalsouk.org/product/echange-exploration-atelier-de-creation-libre-ouvert-a-tous/

Du 7 au 09/01/2026

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX

Un toutes-boîtes vous parviendra avec tous les détails

09/01/2026

ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE ADULTE « BLACK & WHITE »

À Bellefontaine, de 10h à 16h

Tribal Souk - https ://tribalsouk.org/product/atelier-techniques-mixtes/

10/01/2026

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES GRATUITS DANS LES 3 VILLAGES DE LA COMMUNE.

Un toutes-boîtes vous parviendra avec tous les détails

17 et 18/01/2026

STAGE – CHANTS POLYPHONIQUES DES BALKANS ET DU SUD DE L'ITALIE

À Habay, de 10h30 à 17h30

Tribal Souk - https ://tribalsouk.org/product/stage-chants-balkans-italie/

Février 2026

28/02/2026

LES ZYGOS'MARRENT PRÉSENTENT « LES TOQUÉS DU 6 BIS »

À la salle des Fêtes de Saint-Léger

Mars 2026

06-07/03/2026

LES ZYGOS'MARRENT PRÉSENTENT « LES TOQUÉS DU 6 BIS »

À la salle des Fêtes de Saint-Léger

13-14/03/2026

LES ZYGOS'MARRENT PRÉSENTENT « LES TOQUÉS DU 6 BIS »

À la salle des Fêtes de Saint-Léger

20-21/03/2026

LES ZYGOS'MARRENT PRÉSENTENT « LES TOQUÉS DU 6 BIS »

À la salle des Fêtes de Saint-Léger

27-28/03/2026

LES ZYGOS'MARRENT PRÉSENTENT « LES TOQUÉS DU 6 BIS »

À la salle des Fêtes de Saint-Léger

29/03/2026

REPAS TOUFFAYE

Dès 12h au local de la Fanfare Communale

Infos et inscriptions :

Michel RONGVAUX

+32 (0) 494 59 64 09

29/03/2026

MATINÉE DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRE

De 10h à 13h au complexe sportif de Saint-Léger

ATL Saint-Léger :
+32 (0) 63 58 99 26
+32 (0) 53 82 88.

Avril 2026

10-11/04/2026

LES ZYGOS'MARRENT PRÉSENTENT « LES TOQUÉS DU 6 BIS »

À la salle des Fêtes de Saint-Léger.

Vous souhaitez annoncer votre événement dans l'agenda ?

Contactez-nous :

gwenaelle.poncelet@saint-leger.be

Votre événement sera publié, sous réserve du dépôt d'un dossier sécurité, conformément à la décision du Collège communal du 16/12/2024.

Introduisez votre dossier sécurité en ligne : https ://gouverneur-luxembourg.be/declarer-un-evenement

POUR PLUS D'EVENEMENTS SUR VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK

Que faire sur la commune de Saint-Léger

Vous souhaitez davantage de visibilité pour votre événement ?

N'hésitez pas à envoyer vos infos à la Maison du Tourisme de Gaume (diffusion web et newsletter) :

info@visitgaume.be

+32 (0) 63 39 31 00



www.saint-leger.be

Saint-Léger
EN GAUME